

**DEMANDES D'ADMISSION EN NON-VALEUR
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 15 DECEMBRE 2023**

"L'admission en non-valeur peut être demandée par le comptable dès que la créance lui paraît irrécouvrable, l'irrécouvrabilité pouvant trouver son origine dans la situation du débiteur (insolvabilité, disparition...), dans le refus de l'ordonnateur d'autoriser les poursuites ou encore dans l'échec du recouvrement amiable (créance inférieure aux seuils des poursuites). L'admission en non-valeur ne modifie pas les droits de l'organisme vis-à-vis de son débiteur et ne fait pas obstacle à un recouvrement ultérieur dans l'hypothèse où le débiteur reviendrait à meilleure fortune.

L'admission en non-valeur est une mesure d'ordre budgétaire et comptable qui a pour but de faire disparaître des écritures de prise en charge du comptable, les créances irrécouvrables. "

Article R719-89 du code de l'Éducation :

"Les admissions en non-valeur des créances de l'établissement sont décidées par le président de l'établissement sur proposition du conseil d'administration, après avis de l'agent comptable."

EXERCICE	CLIENT	Numéro de facture ou de pièce en 2023	MONTANT INITIAL	MONTANT ANV	NATURE DE LA CREANCE	DIPLOMATION	MOTIF ANV	ACTIONS ENTREPRISES ET COMMENTAIRES
2021	11575	210034227	375,00 €	1 805,04 €	M2 INFORMATIQUE FORMATION CONTINUE	ACQUIS	Saisies infructueuses	Relances amiables infructueuses Mise en demeure par LRAR réceptionnée Saisie employeur et saisies bancaires infructueuses.
		210034765	375,00 €					
		210035014	375,00 €					
		210035376	375,00 €					
		210035677	375,00 €					
2021	13031	210037002	450,00 €	258,52 €	STAGE DE LANGUE FORMATION CONTINUE		Saisies infructueuses	Relances amiables infructueuses Mise en demeure par LRAR réceptionnée Saisie employeur partiellement fructueuse, saisies bancaires infructueuses.
2021	13645	210037816	2 200,00 €	352,00 €	DU GRH FORMATION CONTINUE	ACQUIS	Saisies infructueuses	Relances amiables infructueuses Mise en demeure par LRAR réceptionnée Saisie employeur et saisies bancaires infructueuses.
2022	15094	210041065	432,00 €	216,00 €	STAGE DE LANGUE RESTE DU SUITE ABANDON FORMATION CONTINUE		Saisie infructueuse	Relances amiables infructueuses Mise en demeure par LRAR inconnu à l'adresse Saisie employeur infructueuse, pas de coordonnées bancaires.
2022	14795	210040693	1 020,00 €	680,00 €	L3 FORSE FORMATION CONTINUE	NON ACQUIS	Saisie infructueuse	Relances amiables infructueuses Mise en demeure par LRAR pli avisé non réclamé Saisie employeur infructueuse, pas de coordonnées bancaires.
2023	14739	210042078	1 705,00 €	1 705,00 €	M1 FORSE FORMATION CONTINUE	NON ACQUIS	Saisies infructueuses	Relances amiables infructueuses Mise en demeure par LRAR pli avisé non réclamé Pas d'employeur et saisies bancaires infructueuses.
2019	10432	210029960	3 632,77 €	1 832,77 €	TROP PERCU SALAIRE RESTE DU SUITE A REMISE GRACIEUSE PARTIELLE		Saisies infructueuses	Relances amiables infructueuses Mise en demeure par LRAR réceptionnée Saisie employeur infructueuse (autre SATD très conséquente de Lyon Amendes en cours). Saisie bancaire infructueuse.

EXERCICE	CLIENT	Numéro de facture ou de pièce en 2023	MONTANT INITIAL	MONTANT ANV	NATURE DE LA CREANCE	DIPLOMATION	MOTIF ANV	ACTIONS ENTREPRISES ET COMMENTAIRES
2013	10321	300038831	316,76 €	316,76 €	TROP PERCU DE SALAIRE 2013		Prescription	Relances amiables infructueuses Mise en demeure par LRAR réceptionnée Saisie employeur et saisies bancaires infructueuses.
2016	10348	300038836	262,63 €	262,63 €	TROP PERCU DE SALAIRE 2016		Prescription	Agent décédé-Relances amiables aux ayant droits infructueuses
2016	10358	300038845	719,33 €	719,33 €	TROP PERCU DE SALAIRE 2016		Prescription	Agent décédé-Relances amiables aux ayant droits infructueuses
2016	10318	300038829	101,41 €	101,41 €	TROP PERCU DE SALAIRE 2016		Prescription	Agent décédé- Dossier en gestion auprès de la DRFIP- problème de succession
2018	9579	300038845	1 605,76 €	1 605,76 €	TROP PERCU DE SALAIRE 2018		Prescription	Agent décédé-saisie bancaire 2019 infructueuse
2019	AA6	300033990	56,00 €	56,00 €	FRAIS INSCRIPTION FORMATION INITIALE UNE ECHEANCE	NON ACQUIS	Saisie infructueuse	Relances amiables infructueuses Mise en demeure par LRAR inconnu à l'adresse Saisie employeur infructueuse.
2019	AA6	300028809	56,00 €	56,00 €	FRAIS INSCRIPTION FORMATION INITIALE UNE ECHEANCE	NON ACQUIS	Saisie infructueuse	Relances amiables infructueuses Mise en demeure par LRAR pli avisé non réclamé Saisie employeur infructueuse.
2021	AA6	300032778	56,00 €	112,00 €	FRAIS INSCRIPTION FORMATION INITIALE UNE ECHEANCE	NON ACQUIS	Saisies infructueuses	Relances amiables infructueuses Mise en demeure par LRAR inconnu à l'adresse Saisie employeur infructueuse.
		300032779	56,00 €		FRAIS INSCRIPTION FORMATION INITIALE UNE ECHEANCE			
			TOTAL	10 079,22 €				

Arrêté le présent état à la somme de : DIX MILLE SOIXANTE DIX NEUF EUROS ET VINGT DEUX CENTIMES